

DOCUMENTS A FOURNIR

- Second concours de l'ENS de Lyon – Session 2021 -

Les pièces justificatives sont à téléverser en format pdf jusqu'au 5 avril 2021 à 17 heures.

La taille de chaque document ne doit pas dépasser 2 Mo et **un seul** fichier doit être fourni par pièce demandée.

Le site d'inscription fournit des informations sur la numérisation et des liens vers des outils de conversion (par exemple jpeg → pdf) et de compression.

Jusqu'à la date limite de constitution du dossier, **5 avril 2021 à 17 heures**, les candidats ont la possibilité de téléverser une **nouvelle version** d'une pièce qui remplacera alors la version précédente, sauf si le dossier est en cours de traitement. (dans ce cas, le document devra être envoyé en pièce jointe, via le site du SCEI, en utilisant les identifiants obtenus lors de l'inscription).

1/ Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport

Ce document doit **être en langue française**, en langue anglaise ou accompagné d'une traduction certifiée conforme à l'original (la liste des traducteurs agréés peut être obtenue en mairie ou auprès de la cour d'appel) et **valable jusqu'à la fin des épreuves du concours (mois de juillet)**.

La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée. Pour les candidats possédant la nationalité française et une autre nationalité, seules les **pièces d'identité françaises** sont acceptées.

2/ Justificatif à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les candidats français nés entre le 12 janvier 1996 et le 12 janvier 2003.

- Une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) défini par l'art. L114-3 du code du service national
- Sinon, en cas d'impossibilité :

- Une copie de l'attestation provisoire (imprimé n° 106/13) si le candidat n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation ;

- Une copie numérisée du certificat d'exemption si le candidat est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national) ;

Les candidats possédant la nationalité française doivent produire ces justificatifs, même s'ils possèdent une autre nationalité. Les candidats nés avant le 14 janvier 1995 ou ne possédant pas la nationalité française au 14 janvier 2020 n'ont rien à fournir.

Candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation :

Extrait d'acte de naissance portant soit la mention : « pupille de l'Etat » soit la mention : « pupille de la nation »

3/ Demande d'aménagement d'épreuves :

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves du second concours, les candidats doivent signaler leur handicap ou maladie chronique, en téléchargeant sur le site du SCEI, le document dans lequel figurent les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier de demande d'aménagement d'épreuves.

Une note explicative, mentionnant notamment l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier est disponible en permanence sur le site :

www.scei-concours.fr, onglet « Inscription » puis « Aménagements »

Tout dossier de demande d'aménagement d'épreuves devra être envoyé avant le :

26 mars 2021 à 17 heures, (cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier envoyé après cette date sera rejeté.

Après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral.

En cas de « désaccord » avec une décision d'aménagement d'épreuves du Second concours de l'ENS de Lyon, le candidat devra envoyer une lettre recommandée au Service concours de l'ENS de Lyon, 15 Parvis René Descartes, 69007 Lyon dans un délai de 15 jours à compter de la date de communication de la décision.

Sa demande devra impérativement être accompagnée d'éléments médicaux complémentaires. Dans le cas contraire, aucun dossier ne sera réexaminé par le médecin concours de l'ENS de Lyon.